



COMMISSION SPORTIVE PROCES-VERBAL N° 1

Réunion du 9 Juillet 2026 à 14 heures

Présidence : DELCROIX Laurent

Présents : BONNET Philippe, MEUNIER Régis, TERCIER Pierre

Excusés : CECROPS Géraldine, LIVONNET Alain, TORTAY Michel

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

Les Membres de la Commission sportive souhaite un prompt rétablissement à notre collègue Michel TORTAY.

1 – ADOPTION PROCES VERBAL :

Le procès-verbal de la Commission Sportive du 30 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

2 – HOMOLOGATION DES RENCONTRES :

La Commission sportive prononce l'homologation des rencontres qui se sont déroulées il y a plus de 30 jours calendaires étant donné qu'aucune instance les concernant n'est en cours et qu'aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée à ce jour.

3 – DOSSIER EN INSTANCE :

La Commission prend note de la décision de la Commission d'Appel Général concernant le club du RACING LA RICHE TOURS sur la publication du classement du fair-play du championnat D2 seniors.

SAISON 2026/2027

CALENDRIERS – DESIDERATAS CLUBS :

Avant la constitution des poules seniors, la Commission prend note des demandes des clubs suivants :

- A.S. FONDETTES – Courriel en date du 2 juillet 2026
- AVIONNETTE PARCAY MESLAY – Courriel en date du 8 juillet 2026
- ET.S. OESIENNE DE NOTRE DAME D'OE – Courriel en date du 30 juin 2026
- F.C. ETOILE VERTE – Courriel en date du 7 juillet 2026
- F.C. GATINE CHOISILLES – Courriel en date du 1^{er} juillet 2026
- F.C. VAL DE CHER 37 – Courriel en date du 23 juin 2026
- FOOTBALL CLUB LA CELLE / POUZAY – Courriel en date du 24 juin 2026
- SP.C. VILLEPERDUE – Courriel en date du 2 juillet 2026

ENGAGEMENTS :

Dates limites de pré-engagements des équipes sur Footclubs

Jusqu'au MERCREDI 15 Juillet 2026 :

- Seniors D1, D2, D3 et D4
- Coupe Seniors Groupama
- Jeunes (U12, U13 D1/D2, U15 D1/D2, U17 et U18) engagement footclubs (+ fiches de candidatures pour le 28 juin 2026)

Reprise des championnats seniors :

- **D1** : week-end du 5 et 6 septembre 2026
- 1er tour Coupe Seniors Groupama : week-end du 26 et 27 septembre 2026
- **D2, D3 et D4 et Seniors Féminines** : week-end du 19 et 20 septembre 2026

Jusqu'au Dimanche 30 Août 2026 : ouverture des engagements sur Footclubs le 16/17 juillet

- Seniors Féminines
- Challenges D1/D2/D3 et D4

Jusqu'au Dimanche 6 Septembre 2026 : ouverture des engagements sur Footclubs le 16/17 juillet

- Jeunes Masse et Jeunes Féminines

Engagements Coupes Nationales et Régionales

Dans le cadre des prochaines éditions des Coupes Nationales et Régionales (saison 2026/2027), la Commission Sportive Régionale précise que les clubs peuvent dès à présent procéder à l'engagement de leur(s) équipe(s) dans les différentes compétitions sur Footclubs :

- Coupe de France Crédit Agricole 2026/2027 : jusqu'au 15 juillet 2026 (le Tour 1 ou Tour Préliminaire se jouera le week-end du 22 et 23.08.2026)
- Coupe Gambardella Crédit Agricole 2026/2027 : jusqu'au 15 août 2026
- Coupe de France Féminine 2026/2027 : jusqu'au 15 août 2026
- Coupe Nike Féminine U18 2026/2027 : jusqu'au 31 août 2026
- Coupe Nationale Futsal 2026/2027 : jusqu'au 15 septembre 2026
- Coupe Centre-Val de Loire 2026/2027 : jusqu'au 23 août 2026

- Coupe Centre-Val de Loire Féminine 2026/2027 : jusqu'au 20 septembre 2026
- Coupe Centre-Val de Loire U18 2026/2027 : jusqu'au 20 septembre 2026
- Coupe Centre-Val de Loire U18 Féminine 2026/2027 : jusqu'au 25 octobre 2026
- Coupe Centre-Val de Loire U15 Féminine 2026/2027 : jusqu'au 25 octobre 2026

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale, régionale ou départementale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Fin de la réunion à 16 heures.

Prochaine réunion le mardi 28 juillet 2026 (calendriers).

Philippe BONNET
Secrétaire de séance